

HOMÉLIE 26

«Je vous loue de ce qu'en toute chose vous vous souvenez de moi et gardez les traditions telles que je vous les ai données.»

1. Paul ayant terminé d'une manière digne de lui ce qu'il avait à dire sur les victimes offertes aux idoles, ce discours étant parfait de tout point, il aborde maintenant un autre sujet, qui renferme également une accusation, mais de moindre importance. Je l'ai déjà dit, je le dis encore à cette occasion, il n'accumule pas les fortes réprimandes; il les dispose dans l'ordre qui convient le mieux, intercalant de temps en temps des paroles plus douces, de peur de fatiguer ses auditeurs par des reproches que rien ne viendrait alléger. Aussi renvoie-t-il à la fin ce qui regarde la résurrection, de tous les sujets le plus redoutable pour eux. Il leur adresse d'abord de plus agréables paroles : «Je vous loue de ce qu'en toute chose vous vous souvenez de moi.» Quand la faute est manifeste, il les reprend avec vigueur et leur fait entendre de sévères menaces; quand la faute est douteuse, il commence par l'établir : le mal qu'on ne saurait nier, il le fait ressortir; celui qui laisse quelques incertitudes, il le montre évidemment. La fornication était une chose manifeste; il n'avait donc pas besoin de montrer que c'était un péché, il en prouve seulement la gravité, et, dans ce cas, il procède par comparaison. Appeler des étrangers pour juges, c'était encore un péché, mais moindre : aussi se contente-t-il de le signaler et de le caractériser. On était en doute concernant les victimes offertes aux idoles; là se trouvait néanmoins un grand mal : c'est pour cela qu'il s'arrête à relever ce qu'il y a de coupable. En agissant ainsi, il ne détourne pas seulement du désordre, il mène aux vertus opposées. Il ne s'en tient pas à défendre la fornication, il exige encore une irréprochable sainteté. Voici ce qu'il ajoute : «Glorifiez Dieu dans votre corps et dans votre esprit.» (1 Cor 6,20) Après avoir également déclaré que nous ne devons pas être sages de la sagesse étrangère, il ne s'en tient pas là non plus, il veut que nous soyons fous. Quand il conseille de ne pas plaider devant les étrangers et qu'il défend de causer un préjudice, il en vient à blâmer tout procès, il veut qu'on supporte les injures et qu'on ne se borne pas à s'en abstenir. En parlant des victimes immolées aux idoles, il exige encore l'abstention, non seulement de ce qui est défendu, mais de ce qui même est permis s'il doit en résulter un scandale. Il ne suffit pas en outre, dans sa pensée, de ne pas choquer ses frères, il faut à voir la même attention à l'égard des Gentils et des Juifs : «Soyez à l'abri de tout reproche vis-à-vis des Juifs, des Gentils et de l'Eglise de Dieu. »

Ces questions étant épuisées, il en soulève une autre; il attaque un nouveau travers. Quel est-il ? Les femmes priaient et prophétisaient sans voile, la tête nue, – les femmes prophétisaient alors; – tandis que les hommes laissaient croître leurs cheveux, comme s'adonnant à la philosophie, et se couvraient la tête pour prier et prophétiser : double usage d'origine grecque. Il les avait avertis à ce sujet quand il était présent, et, si plusieurs s'étaient montrés dociles, probablement d'autres avaient résisté. C'est pour cela que dans sa lettre, tel qu'un sage médecin, il verse de nouveau le dictame de sa parole pour guérir le péché. Qu'il les ait avertis déjà quand il était présent, on le voit clairement par le préambule. Et comment, alors qu'il n'en avait rien dit dans son épître, et qu'il vient de leur adresser d'autres reproches, leur dirait-il tout à coup : «Je vous loue de ce qu'en toute chose vous vous souvenez de moi, et gardez les traditions telles que je vous les ai données ?» Vous le voyez, les uns l'ont écouté, et il les loue; les autres ne l'ont pas écouté, et ce qu'il dit ensuite a pour but de les redresser : «Si quelqu'un paraît opiniâtre dans son sentiment, pour nous ce n'est pas notre habitude.» (1 Cor 11,16) Si, pendant que les uns agissaient avec droiture et que les autres refusaient de l'écouter, il les eût tous enveloppés dans ses accusations, ceux-là seraient devenus plus obstinés et ceux-ci auraient eu moins de zèle. En donnant des éloges aux seconds, en leur faisant des avances, tandis qu'il blâme les premiers, il stimule les uns et dispose les autres au repentir. La réprimande frappe assez par elle-même; mais la comparaison avec les vertus d'autrui et les éloges décernés à ces vertus, aiguillonnent encore mieux les âmes.

En ce moment, Paul commence, non par les accusations, mais par les éloges, et par de grands éloges : «Je vous loue de ce qu'en toute chose vous vous souvenez de moi.» Telle est sa coutume : pour de petites choses il donne d'amples louanges. Ce n'est pas qu'il veuille flatter, à Dieu ne plaise, et comment le ferait-il, ne désirant ni les richesses, ni les honneurs, ni rien de semblable ? Il met simplement en œuvre tous les moyens pour les sauver. De là cet éclatant éloge : «Je vous loue de ce qu'en toute chose vous vous souvenez de moi.» – Quelles sont toutes ces choses ? Il ne s'agissait ici que de retrancher les longs cheveux et d'avoir la tête découverte. – Je l'ai dit, il prodigue les éloges pour stimuler l'ardeur. Voilà pourquoi ces

HOMÉLIES SUR LES DEUX ÉPÎTRES AUX CORINTHIENS

paroles : « ... de ce qu'en toute chose vous vous souvenez de moi, et gardez les traditions telles que je vous les ai données. » Il leur avait donc transmis beaucoup d'enseignements en dehors de ses lettres; ce qu'il déclare plusieurs fois ailleurs. Seulement, il s'était d'abord contenté du précepte; et maintenant il en donne de plus la raison. De la sorte il augmente l'énergie de ceux qui l'ont écouté, tout en rabaisant le faste des opposants. Notez qu'il ne dit pas : Vous avez été dociles, les autres ne l'ont pas été; mais, sans formuler un soupçon, il le fait entendre par la suite même de son enseignement : «Je veux que vous sachiez que la tête de tout homme, c'est le Christ; que la tête de la femme, c'est le mari; que la tête du Christ, c'est Dieu.» Telle est la raison de sa doctrine; il la présente pour exciter l'attention des plus faibles. Quant à celui qui croit comme il convient de croire et qui montre de la force, il n'a besoin ni de discours ni de raison; il lui suffit que le précepte lui soit transmis. Le faible réclame la raison de ce précepte; qu'on la lui donne, il écoute alors avec plus de docilité, il obéit avec plus de zèle.

2. Aussi l'apôtre n'expose-t-il cette raison, que lorsqu'il a vu le précepte transgressé. Quelle est-elle donc ? «La tête de tout homme, c'est le Christ.» – Celle du Gentil même ? – Nullement. Pour que le Christ soit notre tête, il faut que nous soyons son corps et que chacun de nous soit l'un de ses membres; il ne saurait évidemment être la tête de ceux qui ne font point partie de son corps : il s'agit donc ici de tout fidèle. Avez-vous remarqué comme, dans ce qui précède, l'apôtre attaque au vif l'auditeur ? Qu'il parle de la charité, de l'humilité, ou de l'aumône, il a trouvé là des exemples frappants. «La tête de la femme, c'est le mari; la tête du Christ, c'est Dieu.» A ce passage, les hérétiques s'élancent sur nous, prétendent que l'infériorité du Fils est là consignée; mais ils tombent sur eux-mêmes. En effet, si l'homme est la tête de la femme, c'est que la tête et le corps sont consubstantiels; Dieu étant donc la tête du Christ, le Fils est consubstantiel au Père. – Mais nous ne voulons pas prouver par là qu'il soit d'une autre substance, disent-ils, nous n'y montrons que sa dépendance. – Que répondrons-nous ? Quand il est dit de lui, pendant qu'il vit dans la chair, quelque chose qui semble le rabaisser, ce n'est pas sur la divinité que porte cette parole, c'est sur l'humanité jointe à la nature divine. Du reste, comment prouveriez-vous votre assertion ? – De même que l'homme commande à la femme, de même Dieu commande au Christ. – D'après cela, ce que le Christ est à l'homme, le Père le serait au Fils. Or, «la tête de tout homme, c'est le Christ.» Qui jamais admettra de telles conséquences ? Si le Père surpasse le Fils autant que le Christ nous surpasse, comprenez à quel point vous rabaissez ce dernier. Il ne faut pas entendre de la même manière ce qui nous concerne et ce qui concerne Dieu, quoique l'expression soit identique; on ne saurait perdre de vue l'excellence propre à la divinité, le caractère à part de cette excellence.

Si nos adversaires ne nous accordent pas cette vérité, ils seront poussés à des absurdités sans nombre. Examinez ceci : Dieu est la tête du Christ, le Christ est la tête de l'homme, l'homme est la tête de la femme; qu'on entende chaque fois le mot de tête dans le même sens, et la distance qui nous sépare du Fils le séparera lui-même du Père. Ajoutez que la femme sera autant au-dessous de nous que nous sommes au-dessous du Verbe Dieu. – Et comment l'entendre d'une autre manière ? – Cela dépend de l'objet. Si Paul avait voulu parler de pouvoir et de sujétion, comme vous le prétendez, il n'aurait pas pris la femme pour exemple, il eût plutôt comparé le serviteur et le maître. Bien que la femme nous soit soumise, en effet, c'est comme femme, comme un être libre et sur le même rang d'honneur. De même, quoique le Fils obéisse au Père, c'est comme Fils de Dieu, comme étant Dieu lui-même. Si l'obéissance du Fils envers le Père l'emporte sur celle des hommes envers leurs parents, sa liberté n'est pas moins supérieure. La dépendance du Fils à l'égard du Père n'est en soi ni plus grande ni plus vraie que celle des hommes; mais l'autorité du Père sur le Fils n'est pas égale. Si nous admirons le Fils à cause de son obéissance, de son obéissance jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix; si nous la regardons comme un étonnant prodige, nous ne devons pas moins admirer le Père de ce qu'il a engendré un tel Fils, non comme un serviteur soumis à ses ordres, mais comme un être obéissant librement et d'accord avec celui qui commande; ce que ne fait pas un serviteur. Cet accord préalable, ce conseil partagé ne doit pas vous faire supposer que le Père en ait eu besoin; cela vous dit simplement la parfaite égalité d'honneur.

Ne poussez donc pas à l'extrême, n'appliquez pas sous tous les rapports l'exemple de l'homme et de la femme. Ici bas la femme est soumise au mari, et c'est avec raison, parce que l'égalité produirait la lutte. Ce motif n'est pas le seul; c'est encore à cause de la séduction primitive. Aussi ne fut-elle pas mise dans cet état de dépendance aussitôt après avoir été créée; quand elle fut amenée devant Adam, elle n'entendit non plus rien de semblable ni de la bouche de Dieu ni de celle de l'homme. Il lui fut dit simplement qu'elle était l'os de ses os et la

HOMÉLIES SUR LES DEUX ÉPÎTRES AUX CORINTHIENS

chair de sa chair; pas un mot de domination ou de dépendance. C'est quand elle eut abusé de son pouvoir, quand elle eut tout ruiné, en devenant un piège au lieu d'être un secours, qu'elle entendit cette juste sentence: «Tu seras sous le pouvoir de ton mari.» (Gen 3,16) Le péché sans nul doute allait introduire la guerre dans le genre humain; car, après la chute, il n'eût servi de rien au maintien de la paix que la femme tire son origine de l'homme; ceci n'aurait même fait qu'exaspérer ce dernier, dans la pensée que cette origine n'avait pas détourné la femme d'attenter à son propre sang. Voyons donc la malice du diable, Dieu posa cette parole comme un mur, et détruisit ainsi l'inimitié qui devait naître de ces premières embûches, si bien que le ressentiment produit par le péché vint se briser contre cette barrière d'un amour inné. Mais en Dieu, dans cette nature incorruptible, on ne peut rien soupçonner de pareil. N'essayez donc pas de trouver un exemple vrai de tout point. On pourrait en citer d'autres d'où résulteraient ainsi de coupables et funestes conséquences. En commençant cette lettre, l'Apôtre disait : «Toutes les choses sont à vous, vous êtes au Christ, et le Christ est à Dieu.» (1 Cor 3,22,23)

3. Quoi donc ? est-ce de la même manière que toutes les choses sont à nous, nous au Christ, le Christ à Dieu ? Assurément non; mais la différence est manifeste pour les esprits même les moins clairvoyants, quoique la même parole soit dite de Dieu, du Christ et de nous. Dans une autre épître, ce principe posé, que l'homme est la tête de la femme, Paul poursuit ainsi : «Comme le Christ est la tête, le sauveur et le protecteur de l'Eglise, l'homme doit l'être aussi de sa femme.» Faudra-t-il tout entendre de la même façon, et dans ce passage, et dans tout ce que renferme sur le même sujet l'Épître aux Ephésiens ? loin de nous cette pensée; cela n'est pas même possible. Si les expressions, encore une fois, sont identiques, qu'il s'agisse de l'homme ou de Dieu, ce n'est pas dans le même sens évidemment qu'il faut les comprendre. Il ne faudrait pas non plus n'y rien voir de commun; car alors elles paraîtraient lancées au hasard et sans but, nous n'en retirerions aucun avantage. Si tout ne doit pas être appliqué, tout ne doit pas être rejeté. Je m'explique, et pour rendre cette vérité plus claire, je prends un texte en particulier.

Le Christ est appelé la tête de l'Eglise; si rien dans ce mot n'est emprunté à la nature humaine, pourquoi donc est-il dit ? Si, d'un autre côté, je veux trop urger la comparaison, je tombe dans des conséquences absurdes, puisque la tête est soumise aux mêmes infirmités que le corps et en subit toutes les misères. Que prendrons-nous et que laisserons-nous ? Il faut laisser de côté ce que nous avons dit; il faut adhérer à l'unité parfaite, à la première cause, au premier principe; et cela, non dans la signification ordinaire, mais dans un sens supérieur et digne de Dieu, l'unité la plus inaltérable, le principe le plus élevé. Vous entendez encore prononcer le nom de Fils : n'acceptez pas non plus tout ce que ce nom emporte, ne rejetez pas tout; prenant uniquement ce qui convient à Dieu, la consubstantialité, l'identité de nature, laissez tomber à terre ce qui répugne à la divinité, ce qui tient à la faiblesse humaine. Dieu est appelé lumière : lui devons-nous donc attribuer tous les caractères de cette lumière qui frappe nos yeux ? Assurément non; celles-ci est circonscrite par les ténèbres et l'espace, elle est mue par une force étrangère, et remplacée par la nuit : rien de pareil ne doit être supposé dans l'essence divine. Gardons-nous cependant de tout rejeter; nous trouverons certes quelque chose d'utile et de vrai dans cette comparaison, l'illumination qui nous vient de Dieu, le bonheur d'être affranchis des ténèbres.

C'est contre les hérétiques que nous venons de parler; il est temps de discuter le texte dans son ensemble. Ici quelqu'un sera peut-être arrêté par une question, se demandant en lui-même quel mal c'était que les femmes eussent la tête découverte, et les hommes non. Vous allez le savoir. L'homme et la femme ont reçu beaucoup d'autres signes de l'autorité de l'un et de la sujétion de l'autre. Eh bien, que celle-ci soit voilée et que celui-là ait la tête nue, c'est également un signe de leur état réciproque. Cela étant, l'un et l'autre pèchent en renversant l'ordre établi, en méconnaissant le divin précepte, en franchissant les limites imposées à chacun : l'homme descend au rang de la femme, et la femme semble usurper celui de l'homme. S'il ne leur est point permis de changer d'habit, la femme ne saurait revêtir la chlamyde, ni l'homme porter le voile : «L'ornement distinctif de l'homme ne sera pas porté par la femme, ni le vêtement de la femme porté par l'homme.» (Dt 22,5) Encore moins doivent être changées les dispositions dont nous parlons. Les habits furent d'abord réglés par les coutumes et les lois humaines, confirmées plus tard par la volonté de Dieu; tandis que la nature elle-même indique si la tête doit être découverte ou non. Or, quand je dis la nature, c'est comme si je disais Dieu, puisque la nature est son œuvre. Si vous ébranlez donc des bornes aussi sacrées, songez quels malheurs vous attirez sur votre tête.

HOMÉLIES SUR LES DEUX ÉPÎTRES AUX CORINTHIENS

Ne me dites pas que c'est une légère faute. Elle a beaucoup de gravité, et par elle-même c'est une désobéissance. Serait-elle légère d'ailleurs, elle deviendrait grande par l'importante signification qu'elle a. C'est une grande chose, et le doute à cet égard n'est pas permis, que l'ordre régnant dans le genre humain et donnant leurs marques distinctives à celui qui doit commander et à celle qui doit obéir. Celui qui méconnaît cet ordre, confond tout, détourne de leur destination les dons de Dieu, foule aux pieds l'honneur qu'il a reçu lui-même. Cela s'applique, non à l'homme seul, mais encore à la femme. Le plus grand honneur pour celle-ci consiste, en effet, à ce qu'elle garde sa place; la honte n'est que dans la division. L'Apôtre trace ainsi leur devoir à l'un et à l'autre : «Tout homme qui prie ou prophétise la tête voilée, déshonore sa tête; toute femme qui prie ou prophétise la tête nue, déshonore sa tête.» Il y avait alors des hommes qui prophétisaient, comme je l'ai déjà remarqué; des femmes même participaient à ce don, ainsi les filles de Philippe, et plusieurs autres avant ou après elles. Un prophète l'avait annoncé : «Vos fils prophétiseront, et vos filles auront des visions.» (Joel 2,28) Paul ne veut pas sans doute que l'homme ait toujours la tête découverte, mais seulement quand il prie : «Tout homme qui prie ou prophétise sans se découvrir, déshonore sa tête.» Il ordonne, au contraire, que la femme soit toujours voilée; car, après avoir dit encore : «Toute femme qui prie ou prophétise sans être voilée, déshonore sa tête,» il ne s'en tient pas là, il ajoute : «Autrement c'est comme si elle avait perdu sa chevelure.» Ce serait une honte pour la femme d'avoir la tête toujours rasée; c'en est une également de l'avoir toujours découverte.

4. Il ne juge pas encore en avoir assez dit; il continue : «Il faut que la femme ait sur la tête le signe du pouvoir, à cause des anges.» Ce n'est donc pas seulement pendant la prière, c'est constamment qu'elle doit être voilée. Le précepte n'a pas la même étendue pour l'homme, si ce n'est en ce qui regarde ses cheveux : L'Apôtre lui défend de se couvrir durant la prière, et toujours d'avoir les cheveux longs et soignés avec excès. Aussi, de même qu'il a dit de la femme : «Si elle ne se voile pas, qu'on lui rase la tête;» de même il dit de l'homme : «C'est une honte pour lui d'entretenir ses cheveux.» Ce n'est donc pas seulement d'avoir la tête couverte. Voilà pourquoi il a dit au commencement : «Tout homme qui prie ou prophétise, ayant quelque chose sur la tête.» Remarquez la généralité de cette dernière expression. C'est nous faire entendre qu'on a beau se découvrir; si l'on porte de longs cheveux, l'inconvenance est la même. L'Apôtre dit plus loin : «Les cheveux lui ont été donnés comme un voile. Si la femme ne se voile pas, qu'on lui rase la tête; du moment donc où c'est une honte pour elle d'avoir la tête rasée, qu'elle se voile.» Au début il se borne à demander qu'elle ait la tête couverte en priant; mais ensuite il indique qu'il doit toujours en être ainsi, puisqu'elle serait sans cela comme n'ayant pas de chevelure. Il recommande à cet égard la plus grande attention, un soin qui ne se démente jamais. Dans la pensée de l'apôtre, ce n'est pas assez qu'elle soit couverte et voilée; il faut que sa mise soit sévère et complète. Il excite d'autant mieux sa pudeur qu'il va jusqu'à l'absurde : «Si elle ne se voile pas, qu'on lui rase la tête.» Si vous ne voulez pas du voile que la loi de Dieu vous prescrit, semble-t-il lui dire, rejetez aussi celui qui vous est donné par la nature.

Quelqu'un nous objectera : Et comment serait-il honteux pour la femme de s'élever au rang de l'homme ? – A cela nous répondrons : Bien loin de s'élever, elle tombe de son propre rang. Ne pas se renfermer dans les limites de sa nature et dans les lois que Dieu nous a posées, transgresser les unes et les autres, ce n'est pas monter, c'est descendre. Quand on désire le bien d'autrui, quand on le dérobe, on n'acquiert rien de plus, on perd même ce qu'on avait déjà : c'est ce qui eut lieu dans le paradis terrestre. La femme n'acquiert pas davantage la dignité de l'homme, elle se dépouille plutôt de sa distinction comme femme. A cet abaissement se joint donc celui qui provient de la convoitise. S'étant emparé pour point d'appui d'une honte manifeste, ayant dit : «Si c'est une ignominie pour la femme d'avoir la tête rasée,» Paul se prononce et porte ainsi son arrêt : «Qu'elle se voile.» Qu'elle se voile, et non : Qu'elle porte les cheveux longs. Il établit que ces deux choses sont identiques; de plus il confirme cette prescription, et par un raisonnement direct et par la voie des contraires. Il affirme d'abord que le voile et la chevelure sont une même chose; il dit ensuite d'une manière formelle qu'une femme ayant la tête nue est absolument comme celle à qui on aurait rasé la tête. Si quelqu'un nous objecte encore qu'on ne saurait assimiler une femme dans ce dernier état avec celle qui porte le voile donné par la nature, nous répondrons que celle-ci l'a quitté volontairement quand elle va la tête découverte; c'est à la nature qu'elle doit d'avoir encore un voile, et non à sa propre volonté. Elle a donc la tête nue tout comme celle dont les cheveux ont été coupés. Le voile qu'elle a reçu de la nature doit lui faire comprendre l'obligation qu'elle a de se couvrir.

HOMÉLIES SUR LES DEUX ÉPÎTRES AUX CORINTHIENS

Paul énonce ensuite la raison de ce qu'il dit, comme je l'ai souvent remarqué, parce qu'il s'adresse à des personnes libres. Quelle est cette raison ? «L'homme ne doit pas voiler sa tête, étant la gloire et l'image de Dieu.» Cette raison est la seconde; l'homme ne doit pas se couvrir, non seulement parce que le Christ est sa tête, mais encore parce qu'il commande à la femme; un magistrat qui se présente devant le monarque doit porter les insignes de sa dignité. De même donc qu'un chef quelconque n'oserait paraître sans avoir sa tunique et son baudrier devant celui qui porte le diadème; vous ne sauriez prier Dieu sans avoir cette marque de votre puissance qui consiste à vous découvrir devant lui; de peur de faire outrage à celui qui vous a fait honneur, ainsi qu'à vous-même. Cela s'applique également à la femme; c'est un déshonneur pour elle de ne pas offrir le symbole de sa sujétion. «Et la femme est la gloire de l'homme.» Le pouvoir appartient naturellement à celui-ci. Après avoir parlé de la sorte, Paul touche encore à d'autres idées, à d'autres raisons; il remonte jusqu'à la création elle-même, en parlant ainsi : «L'homme ne vient pas de la femme, c'est la femme qui vient de l'homme.» Si c'est une gloire d'être le principe de quelqu'un, c'en est une plus grande encore d'être son prototype. «Car l'homme n'a pas été créé pour la femme, c'est la femme qui a été créée pour l'homme.» Seconde preuve de supériorité, ou mieux troisième, et même quatrième. La première, c'est que le Christ soit notre tête et que nous soyons celle de la femme; la deuxième, c'est que nous soyons la gloire de Dieu et que la femme soit notre gloire; la troisième, c'est que l'homme ne vienne pas de la femme et que ce soit tout l'opposé; la quatrième, c'est que l'homme n'ait pas été fait pour la femme, mais au contraire. «Voilà pourquoi la femme doit avoir sur la tête le signe de ce pouvoir.» Voilà pourquoi, dit l'Apôtre; pourquoi donc ? A cause de ce qu'il vient d'exposer; et non seulement à cause de cela, mais de plus «à cause des anges.» Si l'homme ne vous inspire pas de respect, que les anges au moins vous en inspirent.

5. A voir la tête couverte, c'est donc un signe de dépendance et d'autorité; cela dispose à baisser les yeux avec modestie, à sauvegarder sa propre vertu. Or, la vertu, comme aussi l'honneur du subordonné, c'est de rester dans l'obéissance. L'homme n'est pas dans l'obligation de se couvrir, parce qu'il est l'image du Seigneur lui-même; pour la femme, elle le doit, c'est évident. Comprenez dès lors combien votre prévarication est grande quand, foulant aux pieds cet honneur et cette puissance dont vous êtes investi, vous paraissez sous l'extérieur de la femme. Vous agissez comme si, portant le diadème, vous l'arrachiez de votre front, pour y substituer une coiffure d'esclave. «Toutefois, ni l'homme sans la femme, ni la femme sans l'homme dans le Seigneur.» Comme il vient de donner à l'homme une supériorité multiple, en déclarant que la femme vient de lui et pour lui, qu'elle lui doit être soumise, l'Apôtre ne veut pas s'exposer à trop exalter l'un, à trop humilier l'autre; et vous avez vu le correctif qu'il sait ajouter : «Toutefois, ni l'homme sans la femme, ni la femme sans l'homme dans le Seigneur.» Ne vous en tenez pas à la première phase de la création, à la création même; car après cela l'origine est commune, elle appartient aux deux; ou plutôt non, rien de tel ni de l'un ni de l'autre, Dieu seul est toujours l'auteur de tous. De là cette parole de l'Apôtre : «Ni l'homme sans la femme, ni la femme sans l'homme dans le Seigneur; car, si la femme vient de l'homme, l'homme vient par la femme.» Il ne dit pas : De la femme, comme il a dit : «De l'homme;» c'est un privilège qui reste exclusivement à celui-ci. Il est vrai que le mérite n'en est pas à l'homme, et que Dieu seul en a la gloire; d'où ce qui suit : «Mais toutes les choses viennent de Dieu.» Puisqu'il en est ainsi, puisqu'il impose de tels préceptes, obéissez et ne résistez pas. «Jugez-en vous-mêmes : convient-il que la femme invoque Dieu sans être voilée ?» Il les constitue de nouveau juges de son enseignement, comme il l'avait fait à propos des victimes offertes aux idoles. Il disait alors : «Jugez vous-mêmes ce que je dis;» et maintenant : « Jugez-en vous-mêmes.»

Il insinue cependant ici quelque chose de plus terrible, c'est que dans ce cas l'insulte remonte à Dieu. Mais il ne le formule pas d'une manière aussi claire; il use d'une expression plus radoucie, il le fait seulement entendre : «Convient-il qu'une femme invoque Dieu sans être voilée ? Est-ce que la nature elle-même ne vous enseigne pas que c'est une honte pour l'homme de laisser croître ses cheveux, et que c'est au contraire un honneur pour la femme, parce que ses cheveux lui ont été donnés comme un voile ?» Comme en toute occasion, l'Apôtre argumente ici d'après le sentiment commun, il invoque l'usage et fait rougir ceux qui le forcent à leur enseigner ce qu'ils auraient dû savoir d'avance; car de telles choses ne sont pas même inconnues des barbares. Et voyez comme il s'exprime partout avec énergie : «Tout homme qui prie sans se découvrir déshonore sa tête,» puis aussi : «Si c'est une honte pour la femme d'avoir la tête dépouillée ou rasée, qu'elle se voile;» et de plus en cet endroit : «C'est une ignominie pour l'homme de laisser croître ses cheveux, tandis que c'est un honneur pour

HOMÉLIES SUR LES DEUX ÉPÎTRES AUX CORINTHIENS

la femme, les cheveux lui ayant été donnés comme un voile.» – Dès qu'elle est ainsi voilée, me dira-t-on, quel besoin a-t-elle de porter un autre voile ? – C'est pour confesser sa sujétion par un libre mouvement de sa volonté, et non pas seulement par un don de la nature. Sans doute, la nature d'abord vous fait une loi de vous voiler, mais ajoutez à cela votre concours, de peur de paraître vous insurger contre la nature, ce qui serait l'outrager, en même temps qu'outrager l'homme.

Voilà comment il faut entendre cette accusation dirigée par Dieu contre les Juifs : «Vous avez mis à mort vos fils et vos filles !» (Ez 16,21) c'est la plus affreuse de vos abominations. Paul flétrissant à son tour les impudicités qui se commettaient parmi les Romains, aggrave de la même manière son accusation, en leur déclarant que, non contents d'avoir transgressé les lois de Dieu, ils ont bouleversé celles de la nature : «Changeant l'ordre naturel, ils se sont jetés en dehors de leur nature.» (Rom 1,26) Il insiste sur cette même pensée, il en dégage cette conséquence, qu'il ne vient pas introduire de nouvelles lois, que ce sont plutôt les Grecs qui ont innové en toute chose, mais au point d'en méconnaître les principes essentiels. Le Christ avait dit dans la même direction d'idées : «Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le pour eux.» (Mt 7,12) C'est dire clairement qu'ils n'établissent rien de nouveau. «Si quelqu'un paraît aimer les querelles, nous n'avons pas nous cette habitude, ni les Eglises de Dieu.» C'est donc de la contention et non de la raison, de résister à de tels enseignements. Du reste, Paul tempère encore par là ses reproches, sans amoindrir la gravité de son discours, en faisant naître dans les cœurs le sentiment de la honte. Nous ne sommes pas accoutumés, dit-il, aux disputes, aux contestations, aux querelles. Il n'arrête pas là son affirmation, il l'étend aux «Eglises de Dieu,» montrant de la sorte qu'en n'écoutant pas, ils se mettent en opposition avec tout l'univers. Les Corinthiens ont beau s'opiniâtrer, le monde entier désormais accepte de tels ordres et les observe, tant est grande la puissance du Crucifié.

6. Je crains cependant qu'en se conformant à ces prescriptions extérieures, certaines femmes ne se déshonorent encore par leurs actions, et ne se dévoilent sous d'autres rapports. – Aussi l'Apôtre ne se borne-t-il pas à ce qu'il a déjà dit, et va-t-il plus loin dans sa première épître à Timothée; il veut que les femmes «aient un vêtement convenable, se parent avec décence et modestie, ne portent ni des cheveux frisés ni des ornements d'or.» (1 Tim 2,9) S'il faut qu'elles n'aient pas la tête découverte et qu'elles présentent constamment la marque de leur sujétion, beaucoup plus doivent-elles la manifester par leur conduite ! Les femmes des anciens temps donnaient à leurs maris le nom de maîtres, leur cédant toujours le premier rang. Ceux-ci, de leur côté, me dira-t-on, aimaient leurs femmes. – Je le sais, je suis loin de le contredire; mais, quand nous vous donnons les avis dont vous avez besoin, n'en appelez pas à de tels exemples. Si nous exhortons les enfants, si nous leur recommandons l'obéissance à l'égard de leurs parents, en invoquant ce mot de l'Écriture : «Honore ton père et ta mère,» (Ex 20,12) ils savent bien nous demander la suite du texte : «Et vous, parents, ne poussez pas vos enfants à la colère.» (Eph 6,4) Lorsque nous disons aux serviteurs qu'ils doivent obéissance complète à leurs maîtres, et non pas seulement quand ils sont vus; que ce devoir est consigné dans l'Écriture, eux aussi nous demandent ce qui vient après, nous imposant de parler également aux maîtres; car Paul ordonne à ces derniers, ajoutent-ils, de laisser de côté les menaces.

N'agissons pas de cette façon, et, quand on nous reprend touchant nos obligations, n'allons pas chercher quelles sont les obligations des autres; vous n'êtes pas excusé parce qu'un autre sera mis en accusation comme vous : n'ayez qu'un but, de vous mettre à l'abri de tout reproche. Adam rejeta la faute sur la femme, et la femme sur le serpent; mais cette excuse ne leur fut d'aucune utilité. Gardez-vous, ô femmes, d'un pareil langage, appliquez-vous plutôt de toutes vos forces à remplir votre devoir envers l'homme. Lorsque je parle à celui-ci, l'exhortant à vous prodiguer son amour et ses soins, je ne lui permets pas de m'opposer la loi qui regarde la femme, j'exige seulement qu'il accomplisse ce qui lui est prescrit. Ne vous informez de même que de votre devoir à vous, et soyez docile envers votre mari. Si vous pratiquez cette obéissance à cause de Dieu, vous ne songerez pas à me représenter ce que l'homme vous doit; vous accomplirez avec zèle tout ce qui vous est commandé par le législateur. C'est là surtout obéir à Dieu, puisqu'on respecte sa loi, quoiqu'on ait à souffrir de ce qu'un autre la transgresse. Aimer celui dont on est aimé, ce n'est rien de remarquable; celui-là mérite surtout d'être couronné qui témoigne de la bienveillance à qui lui montre de l'aversion. Pensez également en vous-même qu'en supportant avec patience le pénible caractère d'un mari, vous gagnerez une brillante couronne. S'il est plein de modération et d'amitié, comment Dieu trouvera-t-il à vous donner une récompense ? Je le dis, non certes

HOMÉLIES SUR LES DEUX ÉPÎTRES AUX CORINTHIENS

pour autoriser les emportements du mari, mais pour engager la femme à n'y répondre que par une douceur inaltérable. Que chacun remplisse son devoir avec soin, et le prochain ne tardera pas à suivre cet exemple : ainsi, que la femme soit prête à supporter sans aigreur les duretés et les injustices, que le mari s'abstienne d'insulter une femme qui se montrerait fâcheuse et bizarre, la sérénité dès lors règnera dans la maison, c'est un port à l'abri des tempêtes.

Voilà comment les choses se passaient autrefois : chacun remplissait sa tâche, sans se préoccuper de celle de son voisin. Voyez, Abraham prend avec lui son neveu, sa femme n'y trouve rien à redire; il oblige celle-ci à faire un long voyage, elle n'objecte rien non plus, elle se met simplement à le suivre. Après bien des ennuis, des fatigues et des sueurs, étant devenu le maître de tout, il abandonne à Lot la première place, et Sara ne le voit pas avec douleur, elle n'ouvre pas même la bouche, elle est bien loin de tenir des discours que tiennent aujourd'hui beaucoup de femmes, quand elles voient leurs maris moins bien partagés dans de telles affaires, surtout vis-à-vis de leurs inférieurs; elles les traitent alors de fous et d'imbéciles, de lâches et de traîtres. Rien de pareil ni sur les lèvres ni dans l'esprit de Sara; elle approuve tous les actes du Patriarche. Bien plus, après que Lot eut le choix des terres et qu'il eut pris pour lui la meilleure part, quand il se trouva dans la situation la plus périlleuse, ce fut son oncle qui vint à son secours; à cette nouvelle, Abraham arma aussitôt tous ses serviteurs et ne craignit pas, avec cette faible troupe, d'aller attaquer l'armée tout entière des Perses. Sa femme n'essaya pas alors de le retenir, elle ne lui dit pas, comme elle eût pu le faire : *Où vous précipitez-vous, ô homme, à travers quels horribles dangers ? Irez-vous répandre votre sang pour quelqu'un qui vous a couvert d'outrages et dépouillé de tout ? Si vous n'avez aucun égard pour vous-même, ayez pitié de moi qui, pour vous suivre dans ce long voyage, ai quitté ma maison, ma patrie, mes amis et mes proches; ne me laissez pas veuve, ne me jetez pas dans les maux de la viduité.*

Elle ne dit ni ne pensa rien de semblable, elle souffrit tout sans se plaindre. Plus tard, demeurant stérile, elle n'éprouva pas le chagrin qu'éprouvent les autres femmes, elle ne se livra pas aux gémissements; l'homme seul gémit, et pas encore devant sa femme, mais seulement devant Dieu. Remarquez combien l'un et l'autre sont fidèles à leur devoir. Abraham ne méprise pas Sara parce qu'elle est stérile, jamais aucun reproche à cet égard : elle s'efforce de le consoler en se substituant une servante, chose qui n'était pas alors interdite, comme elle l'est de nos jours. Ni la femme aujourd'hui ne peut procurer une telle satisfaction à l'homme, ni l'homme la rechercher, au su ou à l'insu de sa femme, serait-il mille fois malheureux de n'avoir pas d'enfants; ils entendraient eux aussi la terrible parole : « Leur ver ne mourra pas, leur feu ne s'éteindra jamais. » (Mc 9,45) Non, cela n'est plus licite; mais c'était jadis toléré. D'où cette disposition adoptée par la femme et le consentement que l'homme y donna, non certes en vue du plaisir. – Voyez cependant, me dira-t-on, comme il renvoya plus tard la servante, sur l'ordre de Sara. – C'est précisément ce que je veux vous montrer, que chacun d'eux s'empressait d'accomplir la volonté de l'autre.

7. Du reste, ne vous bornez pas à considérer le fait, vous qui tenez ce langage, examinez aussi ce qui précède, l'insolence de la servante et son orgueil vis-à-vis de la femme légitime; tout ce qui révolte le plus un esprit élevé, un cœur généreux et sensible. Que la femme n'attende donc pas que son mari lui donne l'exemple de la vertu, pour la pratiquer ensuite; elle ne ferait en ce cas rien de grand. Que l'homme, de son côté, n'attende pas que la sagesse irréprochable d'une femme l'excite à la philosophie; ce n'est pas à lui qu'en reviendrait le mérite. Ils doivent, comme je l'ai dit, tâcher de se devancer dans le bien. Si, quand un étranger vous frappe sur la joue droite, il vous est ordonné de lui présenter la gauche, à plus forte raison devez-vous supporter les emportements d'un mari. Je n'entends certes pas autoriser les mauvais traitements à l'égard d'une femme; loin de là : les coups sont la dernière des injures, non pour celle qui est frappée, mais pour celui qui frappe. S'il vous arrive d'avoir à les subir, ô femme, n'en soyez pas affligée, sachant la récompense qui vous est réservée pour l'avenir et l'honneur même qui vous en revient dans la vie présente. En parlant ainsi, c'est également aux hommes que je m'adresse. Non, point de faute qui puisse vous mettre dans la nécessité de battre votre femme. Et que dis-je, votre femme ? un homme doué de quelque dignité ne doit jamais frapper une servante, ni lever la main sur elle. Or, si frapper une servante est un profond déshonneur, beaucoup plus sera-t-il honteux de frapper une personne libre. On le voit jusque dans les législations humaines, qui dispensent la femme de rester avec celui qui l'aurait ainsi maltraitée, parce qu'il est désormais indigne d'une telle cohabitation. C'est le comble de l'injustice, d'outrager comme un vil esclave, la compagne de votre vie, celle qui dès le commencement vous donne son concours et le dévouement qui vous est nécessaire.

HOMÉLIES SUR LES DEUX ÉPÎTRES AUX CORINTHIENS

Volontiers je comparerais cet homme, si toutefois il est permis de lui donner ce nom, et je n'oserais pas même l'appeler une brute, à celui qui tuerait son père et sa mère. Il vous est ordonné de quitter, en effet, votre père et votre mère, pour vous attacher à votre femme, et vous ne leur faites point de tort; vous accomplissez la loi divine; ceux même que vous abandonnez sont tellement persuadés de ce droit, qu'ils vous en auront de la reconnaissance, qu'ils y consentiront de plein gré : n'est-ce donc pas une extrême démente d'insulter cet être pour lequel Dieu veut que vous quittiez les auteurs de nos jours ? N'est-ce même que de la frénésie ? Qui tolérerait, je vous le demande, une pareille honte ? Quelle parole pourrait l'exprimer, quand des cris plaintifs se font entendre jusque dans les rues, quand les voisins et les passants accourent vers la maison de celui qui s'imprime une telle honte, comme si une bête féroce venait de pénétrer dans cette maison et la ravageait ? Mieux vaudrait pour ce furieux être englouti dans les entrailles de la terre que paraître ensuite dans l'agora. – Mais j'ai une femme, dira-t-il, d'un caractère indomptable. – Songez aussi qu'elle est femme, un objet fragile et délicat, et que vous êtes homme. Vous avez été constitué chef, vous êtes à la place de la tête pour que vous supportiez la faiblesse de celle qui vous est subordonnée. Faites que votre puissance tourne à votre honneur; et bien certainement elle sera honorable si l'obéissance est honorée. De même que le souverain s'attire d'autant plus de respect, qu'il rend plus respectable la position des magistrats placés au-dessous de lui, et perd beaucoup de son prestige lorsqu'il ne sait pas l'honorer; de même, si vous outragez celle qui commande après vous, vous avez fortement entamé votre autorité même et votre honneur. Réfléchissant à toutes ces choses, apprenez à vous modérer; après cela, souvenez-vous de cette soirée où le père, vous ayant appelé, vous confia sa fille comme un religieux dépôt; la sépara de tous, de la mère, de lui-même, de sa maison, et la remit entièrement à votre sollicitude; songez encore qu'après Dieu, c'est elle qui vous a donné des enfants, qui vous a rendu père, et sachez donc la traiter avec douceur.

8. Ne voyez-vous pas quel soin les agriculteurs ont d'une terre qu'ils ontensemencée, ne négligeant aucun moyen de la rendre fertile, quelques difficultés qu'elle présente d'ailleurs, serait-elle aride ou bien inondée par les eaux, se couvrirait-elle de mauvaises herbes ? Tenez cette même conduite, et le premier, vous recueillerez les fruits dans le calme et la sérénité; c'est un port tranquille que l'union des époux, c'est un remède à toutes les peines. Prenez garde de troubler ce port, d'y déchaîner la tempête, à votre retour de l'agora, si vous désirez y trouver la paix; si vous y jetez le trouble, si vous le bouleversez, attendez-vous au plus triste des naufrages. Pour qu'il n'en soit pas ainsi, mettez en pratique ce que je vous dis : arrive-t-il chez vous quelque chose de pénible, alors même que votre femme en serait la cause, consolez-la, bien loin d'augmenter son chagrin. Auriez-vous tout perdu, rien n'est plus lamentable que de vivre avec une femme sans bienveillance et sans amour : quelque faute que vous ayez à relever, vous ne me direz rien qui soit affligeant comme la division intestine. Tout cela considéré, que l'affection de votre femme vous soit la plus précieuse de toutes. S'il vous est ordonné de porter le fardeau les uns des autres, à plus forte raison celui d'une femme. L'avez-vous prise pauvre, ne le lui reprochez pas; manque-t-elle de raison, loin de vous en irriter, éclairez son intelligence : vous vivez de la même vie, vous formez un seul être. – Mais elle ne cesse de parler, elle s'adonne au vin, à la colère. – Raison de plus pour vous d'en avoir pitié, et nullement de vous livrer à l'impatience; priez Dieu pour elle, aidez-la de vos conseils et de vos exhortations, ne négligez aucun moyen pour la soustraire au vice. Si vous la frappez, la briseriez-vous, vous ne la guéiriez pas de cette maladie : les emportements se corrigent par la mansuétude, et non par d'autres emportements.

Songez de plus à la récompense que Dieu vous accordera. Si la crainte de Dieu vous fait épargner un être que vous pourriez exterminer, si vous supportez de pareils vices, par respect pour cette loi qui vous défend de renvoyer votre femme, malgré toutes ses infirmités; oui, vous recevrez une récompense au-dessus de toute expression; et déjà, par avance, vous aurez beaucoup d'amis, et par un redoublement d'amour de sa part et par la patience que vous aurez pratiquée envers elle. On rapporte qu'un philosophe païen, ayant une femme méchante, indiscrete, insolente même, répondit à ceux qui lui demandaient comment il pouvait supporter une pareille femme, qu'il avait chez lui un gymnase de vertu, une école de philosophie. Je serai beaucoup plus doux pour les autres, ajoutait-il, m'étant ainsi formé chaque jour. Pourquoi ces acclamations ? Quant à moi, je gémissais profondément lorsque je vois les Gentils se montrer plus sages que nous, à qui cependant il est commandé d'imiter les anges, bien mieux, d'imiter Dieu même dans sa longanimité. On rapporte donc que ce philosophe ne renvoya pas cette méchante femme en dépit de ses défauts; plusieurs vont jusqu'à prétendre que ce fut la raison pour laquelle il l'épousa. Comme la plupart des hommes

HOMÉLIES SUR LES DEUX ÉPÎTRES AUX CORINTHIENS

cependant ne subordonnent pas leurs sentiments à la raison, je les engage à mettre d'abord tout en œuvre, à n'oublier aucun moyen pour faire choix d'une femme dont la sagesse et la vertu ne laissent rien à désirer. S'il leur arrive de se tromper et d'introduire dans leur maison une femme bien différente, insupportable même, ce sera le cas d'imiter ce philosophe et de travailler à la ramener elle-même au devoir, sans écouter aucun prétexte.

Le marchand, avant de lancer son navire à la mer ou d'entreprendre une négociation quelconque, prend vis-à-vis d'un associé les précautions et les garanties les plus capables d'assurer la paix. Ne montrons pas moins de prudence, ayons des espérances fondées de concorde et d'harmonie avant d'introduire dans le navire celle qui doit partager notre sort. A cette condition, le calme régnera dans tout le reste, et nous ferons avec sécurité la traversée de la vie présente. Estimons ce bonheur plus que nos maisons, nos esclaves, nos trésors, nos champs et les affaires publiques elles-mêmes. Mettons au-dessus de tout que la compagne de notre vie n'excite jamais ni tumulte ni division. Le reste suivra dès lors un cours prospère; dans les choses spirituelles elles-mêmes, nous aurons une grande facilité, du moment où nous porterons le joug avec cet accord parfait. Pratiquant ainsi la vertu dans toutes les circonstances, nous arriverons aux biens promis. Pussions-nous tous les avoir en partage, par la grâce et l'amour de notre Seigneur Jésus Christ, à qui gloire, puissance, honneur, en même temps qu'au Père et au saint Esprit, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.